

Agde, 21 Novembre 2025

**COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »
Jeudi 20 NOVEMBRE 2025**

Doléances précédentes non réalisées

1-Devant la résidence Amoureux, les ornières ne sont toujours pas rebouchées et les bancs non installés.

Réponse :

Une intervention est prévue le premier trimestre 2026.

2-Chemin des Araires et impasse de la Charrue, de nombreux trous et nids de poule sont toujours présents.

Réponse :

Une intervention de rebouchage de nids de poule sera faite.

3-Mail de Rochelongue, pas de remise en état des compteurs électriques derrière le distributeur à billets et au pied de l'escalier du front de mer.

Réponse :

La Ville va procéder au remplacement de la porte absente.

4-Mail de Rochelongue, demande de reprise d'aménagement et nettoyage au pied des palmiers. Les travaux avaient débuté mais une commerçante les avaient fait stoppés pour cause de nuisances matinales.

Réponse :

Les travaux reprendront au premier trimestre 2026.

5-Mail de Rochelongue / Résidence Arena, un rack à vélo doit être réparé.

Réponse :

Le rack à vélo sera réparé.

6- Le raccordement au tout à l'égout est prévu dans le secteur du chemin des Araires et de l'impasse de la Charrue. Avez-vous une date ?

Réponse :

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement sont prévus au premier trimestre 2026.

7- Plusieurs riverains se plaignent de la saleté des poubelles d'Aqualand. Pouvez-vous demander un effort de propreté au gestionnaire du site ?

Réponse :

Un mail a été envoyé au gestionnaire du site.

8- Les compteurs électriques sont très dégradés devant Aquapark (Allée de Basse Terre)



Réponse :

La Ville va solliciter ENEDIS pour que les coffrets endommagés soient repris.

9- Est-ce que le roof-top du Maka Ohana (Ile des loisirs) possède les autorisations pour exploiter ce toit ? Les copropriétés voisines souffrent des nuisances sonores importantes.

Réponse :

Ce commerce est sur le domaine privé.

Vous pouvez joindre le service du CSU pour signaler les nuisances sonores et vérifier que les horaires d'ouverture soient bien respectés.

10- Résidence Aquaplage , impasse Marie Céleste.

Demande d'un passage d'environ 1.20 de large jusqu'au chemin du Littoral (comme celui des Maisons de la Plage).

Réponse :

Une demande autorisant les travaux sera formulée auprès de la DDTM.

11- Pouvez-vous rénover le boulodrome proche de la mare aux canards et du parking des Echasses Blanches ?

Réponse :

Un diagnostic complet des très nombreux boulodromes de la commune est en cours.

12- Peut-on enlever les tailles qui restent stockées au niveau de l'Allée des Caraïbes.

Réponse :

Les tas ont été ramassés.

13-Beaucoup de sacs de déjections canines à l'arrière de l'Hôtel les Grenadines (Allée des Caraïbes). Peut-on rajouter une poubelle dans le secteur ? Cette situation pose problème lors du nettoyage des espaces verts avec les appareils de tonte.

Réponse :

Il y a déjà plusieurs poubelles dans ce secteur. Nous allons voir s'il est judicieux d'en déplacer une à cet endroit.

14-L'arbre à côté de la Résidence Santa Maria a déjà été taillé, mais la repousse a été rapide.

Pouvez-vous le tailler d'avantage la prochaine fois ?



Réponse :

La prochaine taille tiendra compte de votre demande, mais restera discrète.

15-Est-il possible d'installer un terrain de volley pour l'été sur la plage de Richelieu (Centre) ou à Rochelongue ?

Réponse :

Des terrains de volley sont installés du mois du mai au mois d'octobre sur la plage du mail de Rochelongue (entre 2 et 4 au plus haut de la saison).

16-Le trottoir de l'impasse Santa Maria (le long de la résidence Aloa), est devenu impraticable.

Peut-on le réhabiliter pour la sécurité des piétons ?

Réponse :

Cette demande sera étudiée sur le budget 2026.

17-Est-ce que le projet des cendriers est toujours d'actualité. Une proposition avait été faite pour en positionner un à chaque banc.

En été le nombre de mégots jetés au sol est impressionnant.

Réponse :

Le projet de cendriers avec Alcome est toujours en cours.

La nouvelle réglementation sur l'interdiction de fumer dans certains espaces publics a modifié certaines zones où l'on pouvait fumer (plage).

Toutefois, il va être procédé à l'installation d'équipements de collecte de mégots.

18-Le miroir Rue des Corsaires est toujours déréglé. Une soudure peut-elle être envisagée ?

Réponse :

Le miroir sera soudé.

19-Impasse Santa Maria (sur le trottoir le long de la résidence Cristallines) un lampadaire est en train de se désolidariser du sol à cause de la détérioration du trottoir.

Réponse :

Il n'a pas été constaté de lampadaire endommagé dans cette impasse.

Une intervention pour remplacer un équipement a été effectuée au mois d'août.

20-Peut on faire une repasse peinture des lignes jaune le long des trottoirs de la Rue des Corsaires, Rue du Pacifique et Impasse Santa Maria.

Réponse :

Une intervention sera programmée avant la saison.

21-Sur la nouvelle partie du Chemin Notre-Dame à Saint-Martin, le traçage au sol n'est pas respecté, les potelets placés sur les bords en font les frais.

Ne serait-il pas préférable de tracer une ligne continue et mettre en place des potelets sur tout le parcours ?

Réponse :

Une amélioration de la signalisation va être réalisée.

22- Il y a eu une pose de tapis coco au numéro 48. Serait-il possible d'en avoir au numéro 54 ou il y a plus de passage ?

Réponse :

Cet accès est situé entre deux entrées de lots de plage (moins de 100 mètres). Il n'est pas envisagé de mise en place de cheminement compte tenu de la proximité d'accès équipés.

23- Rue du Pacifique, le trottoir coté glacier et boulangerie ALARY est dans un état déplorable au vu du nombre important de passage. Peut-on envisager une réfection ?

Réponse :

Une réfection est prévue au budget 2026 ainsi que pour l'impasse Santa Maria.

24-Dans la nouvelle rue Notre-Dame-Saint-Martin, de nombreux véhicules ne respectent pas le traçage et se déportent vers les quilles qui de ce fait sont abimées par les automobilistes. Serait-il possible de transformer la ligne actuelle en continue ou déplacer les quilles ?

Réponse :

Une adaptation de la signalisation va être réalisée sur cette axe.

25- Quand est prévu la plantation d'arbres rue Raffanel et sur la place du Komptoir 45 (mail de Rochelongue).

Réponse :

Rue Raffanel une demande de DICT est en cours pour savoir si nous pouvons replanter. Sur la place Noël Blasher (Komptoir 45) nous avons planté 3 arbres, concernant le carré d'arbre libre nous n'avons pas planté car les commerçants ne le souhaitent pas.

26-À l'angle de la rue des Corsaires et de la rue des Iles d'Amérique, le trottoir est accidentogène. Problème récurrent.

Pouvez-vous envisager une amélioration svp ?

Réponse :

Les travaux sont programmés pour janvier.

27-Le passage en face du parking Soulière pour accéder à aqualand est en très mauvais état.

Réponse :

Ce passage est privé. L'entretien ne relève pas des compétences de la Ville.

28-Peut-on revenir à deux passages de ramassage pour les conteneurs jaune et remettre le vendredi comme jour de ramassage pour le conteneur rouge ?

Réponse :

Lors de la réunion avec les syndicats du 29/10, il a été annoncé un 2nd passage pour la collecte des emballages et papiers (bac jaune) pour la période estivale.

Les modalités de mise en œuvre sont en cours d'étude. Les informations seront transmises aux syndicats avant le début de la saison 2026.

29- Le pont de Saut est en mauvais état, il y a déjà une demande aux doléances du 12/03/2025. (En attente de détails)



Réponse :

Un entretien par les services sera réalisé (enduits, muret, peintures).

Le revêtement du pont de vue sera repris dans l'hiver.

Plus largement, une étude sera faite pour une réfection structurelle.

30- Passage entre le parking Caravelle et la plage aucune action n'a été faite. (En attente de détails)

Réponse :

La réfection du parking sera à arbitrer au budget 2026.

31- Les terrains de boules devaient être remis en état, mais celui de l'allée des Caraïbes a été oublié. Les joueurs continuent à jouer parmi les passants sur le bitume.

Réponse :CTM

La commune établit un diagnostic général des bouledromes de la ville.

32- L'armoire électrique vétuste devait être supprimée, mais ce n'est toujours pas fait. (parking ou rue du colibri ?) cela date du 24 janvier 2025.

Réponse :

Cette armoire était utilisée pour positionner le matériel pour le contrôle d'accès aux parkings. Il va être demandé d'installer un contreplaqué pour fermer l'armoire.

33- Au tunnel Saint-Martin, il n'y a aucun indicateur de panneau de vitesse.

La mise en place de signalétique est-elle possible ?

Réponse :

La configuration étroite du lieu ne nécessite pas la mise en place de panneau, il y a en plus un feu qui régule la circulation.

34- Demande d'installation d'un rack à vélo au niveau du poste de secours de la plage Richelieu Centre.

Réponse :

Un rack sera installé en lieu et place de l'ancienne douche.

CQ :

Il est demandé de sécuriser toutes les entrées des parlings pour empêcher les campings cars d'y stationner la nuit.

BILAN DU CTM

Bilan mensuel des numéros verts de Janvier à fin Août 2025

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL	
DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES
51	45	44	43	32	31	46	43

MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES	DEMANDES	REALISEES
52	48	67	52	82	71	90	76

- Numéros verts générés : **464**

- Réalisés : **409**

- En attente : **55**

Soit un taux de réalisation de **88.14 %**

SECURITE

Bilan sur la période du 1^{er} Juillet au 31 Août 2025

- Domaine «Code de la Route » : **23**
- Domaine Trouble de l'Ordre Public : **23**
- Domaine « Délinquance de voie publique » : **57**
- Domaine « Divers » : **92**
- Domaine Interpellation : **34**
- Domaine « environnement » : **7**

Bilan sur la période du 1^{er} septembre 2025 au 16 novembre 2025

- Domaine «Code de la Route » : **1**
- Domaine Trouble de l'Ordre Public : **2**
- Domaine "Délinquance de voie publique": **3**
- Domaine « Divers » : **8**
- Domaine Interpellation : **2**
- Domaine Environnement : **6**

B - GRANDS TRAVAUX :

ÉTUDES ET AVANCEMENT DES TRAVAUX

1/PLAN PLURIANNUEL DE VOIRIE (PPI) :

Le programme pluriannuel d'investissement sur les réfections des voiries et des espaces publics s'élève à 4 millions d'€.

Agde dispose d'un réseau routier très étendu avec plus de 250 km de voiries dont, certaines très fréquentées et donc dégradées en raison notamment de la fréquentation touristique.

Aussi, la Municipalité a décidé d'accroître sa capacité d'investissement en doublant les crédits consacrés chaque année à l'entretien et la restructuration de son réseau. Un programme d'investissement annuel de 4 millions € va ainsi être mis en œuvre permettant la reprise d'environ 40 à 50 km de voiries.

Ce niveau d'investissement sera réparti sur les trois îlots de la commune. Pour ce faire, un diagnostic complet a été réalisé afin de hiérarchiser l'état de vieillissement des infrastructures routières et des réseaux. Les conclusions de cette étude ont servi de base pour arbitrer les chantiers à venir, optimiser les choix techniques et maîtriser le coût des travaux.

Au-delà des voiries fortement dégradées nécessitant une intervention, la priorisation de certains axes a été guidée par :

- Le niveau de fréquentation
- La desserte des équipements publics
- Les services et commerces

- La cohérence des continuités de déambulation voirie et piétonne.

La singularité de chaque îlot sera prise en compte dans le choix du mobilier urbain, de l'éclairage public, des espaces verts et de la signalisation.

CQ :

- Voir la voie douce près du Chevalier d'Alphonse qui est à reprendre.

2/AMÉNAGEMENT DE LA FLÂNERIE (Phase 2)

La ville a entrepris des travaux de requalification de la place du Môle et de l'allée de la Flânerie.

Ces travaux seront réalisés en quatre phases afin de permettre aux commerces de poursuivre leurs activités.

La place du Môle et l'allée de la Flânerie constituent un fort attrait touristique et représentent le trait d'union entre le port et l'espace naturel des falaises.

Ce positionnement géographique invite naturellement à la Promenade.

Ce quartier se distingue également par sa forte attractivité liée à la diversité qu'il propose : allée commerçante proposant de nombreux choix (vêtements, cadeaux, alimentaire, restauration, presse, etc...) Sa forme urbaine vieillissante imposait une mise à niveau en adéquation avec les enjeux actuels d'attractivité, d'accessibilité, de bien-être et de transition énergétique.

Après l'aménagement de la place du Môle en 2024, puis celle du premier tronçon de l'allée de la Flânerie et de la place du Môle à l'allée des Acadiens en 2025, une 3ème phase de travaux vient de débuter pour une livraison au printemps 2026.

Le tronçon concerné s'étend de l'allée des Acadiens à la place de l'Europe sur une surface de près de 1700m².

Actuellement, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée est en train de reprendre la conduite d'eau potable.

Ensuite, la Ville réalisera la réfection des revêtements de sol ainsi que la pose des serrureries en façade des bâtiments, dans la continuité de ce qui a été fait dans la phase précédente de travaux.

Pour la saison 2026, les riverains, commerçants et touristes bénéficieront d'un nouveau tronçon de 170mètres linéaires réaménagé, favorisant la déambulation et le cheminement des personnes à mobilité réduite (PMR).

3/AMÉNAGEMENT DES FAÇADES DE LA ZONE TECHNIQUE

La zone technique est un espace dédié aux plaisanciers et aux professionnels du tourisme. Elle constitue un pôle d'attractivité majeur du port du Cap d'Agde.

Après la réfection en 2024 de son espace de travail, de la cale et de la mise à l'eau, la zone projette désormais une amélioration de son architecture.
L'objectif recherché est de favoriser son intégration dans le paysage et d'encourager la fréquentation de ses commerces.

Un travail sur les cheminements viendra compléter cette étude.
Les façades actuelles, d'aspect industriel, laissent entrevoir des bâtiments techniques au caractère vieillissant et sans réelle identité.

De nombreux commerces composent cet espace et souhaitent pouvoir proposer une vitrine, voire un accès supplémentaire, sur le boulevard des Gentilshommes.

La ville a lancé une étude visant à proposer des solutions techniques pour habiller les bâtiments ainsi que la clôture du site.
L'identité de la zone devra être renforcée et son esthétique retravaillée.
Cet aménagement permettra d'homogénéiser l'ensemble du site et invitera les riverains à découvrir cet espace.
Des réunions de travail sont en cours avec les professionnels de la zone et les services des Ports.

4/AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE

Rappel du programme :

Le projet prévoit :

- La requalification de la rue du 4 Septembre, rue Richelieu et rue J.J. Rousseau, sur près de **20 000 m²**.
- La mise en conformité et le renforcement de l'ensemble des **réseaux humides et secs**.
- L'effacement ou la mise en discrétion des **réseaux aériens**.
- Le réaménagement qualitatif des surfaces par l'emploi de matériaux nobles (basalte, calcaire et bétons architecturaux).
- La création de **larges espaces végétalisés**.
- Le renouvellement du **mobiliier d'éclairage public**.
- La **piétonisation** de la majeure partie des espaces requalifiés.
- La création d'un **parking souterrain**. Près de **80 places**, sur 2500 m² environ (rampes et accès piétons compris) dont places 2 roues et bornes rechargeables.

Avancement des travaux "rue du 4 septembre" :

- Démarrage des travaux en novembre 2022.
- Travaux réalisés à ce jour : livraison de zone sud (rue du 4 septembre et la rue J.J. Rousseau) 7000 m² réalisés.

Sur la zone nord :

- Fouilles archéologiques préventives (attente du rapport) 3000 m²

Février /mars 2025

Démarrage terrassements du parking (environ 15 000 m³).

Octobre 2025

Livraison de la « Boite » et réalisation de l'étanchéité.
Démarrage des travaux de surface, réseaux et revêtements.

Novembre/ décembre 2025

Réalisation des rampes d'accès
Travaux de second œuvre
Travaux de surface devant pieds de façade et remparts

Janvier 2026

Travaux de parement (habillage des murs, serrurerie)
Travaux de finition et levé des réserves des 14 lots et réception de l'ouvrage
Réalisation des jardinières des murs périphériques et escaliers.

Février 2026

Réalisation des revêtements en bétons désactivés

Mars 2026

Livraison des travaux de surface.
Mise en service du parking

Livraison du parking et des aménagements de surfaces sur la zone nord de la rue du 4 septembre est prévue pour décembre 2025, 1^{er} trimestre 2026.

3/PASSERELLE

Le Château Laurens et le parc de Belle Isle sont achevés, les nombreux visiteurs qui veulent s'y rendre en voiture, pourront se garer sur le parking de la Calade ou du Moulin des Evêques.

Cette nouvelle passerelle permettra d'accompagner le visiteur sur un parcours sécurisé sans croiser de véhicules, elle franchira le fleuve dans l'alignement du front bâti de la rue du 4 septembre et sera constituée sur la base d'une structure en acier avec un revêtement de surface en bois, dans la continuité de la Promenade du quai de la Calade.

Etude en phase PRO (détails techniques et financier).
Début de la phase opérationnelle envisagée pour novembre 2025.
Durées des travaux : 14 mois
Coût prévisionnel du projet : **5 000 000 €**

4/PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL : PEM

► Rappel descriptif du projet :

Création d'un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) à la gare ferroviaire d'Agde, principale desserte du territoire, permettant de relier Montpellier en 35 minutes, Toulouse en 2 heures et Paris en 4 heures.

La création de ce PEM doit faciliter les mobilités sur le territoire, améliorer son accessibilité et interconnecter les différents modes de transport situés à proximité immédiate de la gare : les transports en commun (réseau ferroviaire et bus), les véhicules motorisés, les cycles, les piétons ainsi que les transports fluviaux, voire maritimes.

Concrètement, le projet de PEM prévoit la **restructuration du parvis de la gare**, des **espaces de stationnement**, l'aménagement d'un **pôle vélo**, d'une **gare routière** et la création d'une **passerelle urbaine** permettant de relier le quartier de la gare au quartier de la Méditerranéenne.

Le projet permettra de valoriser significativement l'environnement. Les capacités de stationnement voitures spécifiques à la gare vont augmenter (de **250** places environ à **415** places dont une quarantaine possible équipée de bornes de recharge électrique) et devraient ainsi permettre « d'apaiser » les rues résidentielles du quartier.

Le PEM d'Agde est piloté par la CAHM en partenariat étroit avec l'Etat, la Région, le Département, la Ville d'Agde, SNCG Gares et Connexions, SNCF Réseau et SNCF Immobilier.

Le projet se développe en parallèle du projet de mise en accessibilité des quais de la gare dans le cadre de l'Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) porté par la Région Occitanie et l'Etat et mis en œuvre par SNCF Gares et Connexions. La mise en accessibilité de la gare dans le cadre de l'Ad'AP régionale est pilotée par SNCF Gares et Connexions et financé par la Région (55%), l'Etat (25%), SNCF Gares et Connexions (19%) et la CAHM (1%).

► **Montant de l'opération :**

Opération PEM dans sa globalité : 16,3 M € HT

dont travaux sous MO CAHM : 11,5 M € HT

Travaux de mise en accessibilité de la gare sous MO SNCF Gares et Connexions : 15,8 M €

► **Etat d'avancement du projet :**

Appel d'offres travaux en cours (Avril-Mai 2025)

Notification des marches : été 2025

Début des travaux : septembre 2025

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

1/ DÉVELOPPEMENT DES BORNES DE RECHARGE

La société « e-totem » lauréate de l'appel à manifestation d'investir (AMI) lancé par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CHAM) pour le déploiement et l'exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'agglomération a procédé à la mise en service cet été de

quatre stations accélérées sur le Cap d'Agde situées :

- parking de la rue Raffanel au Mail de Rochelongue,
- avenue de l'Île des Amériques
- parking de la Roubine au Vieux Port,
- avenue de la Vigne, au niveau du Centre International de Tennis.

Durant cette intersaison, la société réalisera l'installation de nouvelles stations de recharge notamment les stations rapides (super chargeur) qui nécessitent des travaux de raccordement électriques plus importants.

Pour rappel, il est programmé, pour la Ville, la mise en place, pour la tranche ferme, de 19 stations : 4 stations rapides (super chargeur) et 15 stations accélérées soit un total de 100 points de charge.

2/ATTÉNUATEUR DE HOULES : PROJET PÉGASE

La phase I dite « Pilote » composée de 42 pieux a été positionnée au printemps 2022. Les premiers résultats observés lors des différents suivis ont permis de valider l'efficacité de ces ouvrages pour la protection de la plage et le développement de la biodiversité.

Compte tenu de l'efficacité de ces ouvrages, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) a engagé la seconde phase du projet de protection de la plage du Grau d'Agde.

Les travaux envisagés consistent en la mise en place de 128 modules dont 10 modules qui constitueront un peigne permettant de réduire les effets du courant.

Ces travaux de mise en place des nouveaux modules seront associés à un rechargement de 15 000 m³ de sable qui permettront une stabilisation de la plage.

Le dossier de demande de concession a été instruit par l'ensemble des services de l'Etat ; l'enquête publique nécessaire, à l'obtention des autorisations administratives, va se dérouler du 10 au 27 octobre.

Le démarrage de ces travaux de pose des ouvrages est envisagé pour cette fin d'année ; les travaux de dragage seront réalisés au printemps 2026.

Le montant total de cette opération a été estimé à 2 322 881 € HT et financé à hauteur de 80 % (50 % par l'Europe, 10 % par l'Etat, 10 % par la Région Occitanie et 10 % par le Conseil Départemental).

NOUVEAUX PROJETS :

1/DOUBLEMENT DE LA RD 612

Le Département a engagé depuis de nombreux mois les études de maîtrise d'œuvre relatives au contournement de la ville d'Agde.

La concertation pour l'étude est prévue le 21 novembre 2025.

Dans la logique de ce futur projet, le Conseil Départemental a initié une restructuration paysagère des échangeurs de la Tamarissière, de Guiraudette et de Rochelongue.

Il s'agit d'un préambule à la mise en œuvre du projet global de raccordement de la ville d'Agde à l'autoroute, qui va consister en la mise en 2x2 voies de la route départementale 612 entre le péage autoroutier de Bessan et l'échangeur "Cap d'Agde", au pied du Mont Saint-Loup.

Cette réalisation permettra de faciliter, l'accès à notre ville. Dès à présent, la restructuration de la portion entre l'échangeur de Guiraudette et celui du Cap d'Agde, d'une longueur de 2 km sur une emprise moyenne de 35 m.

Il s'inscrit ainsi positivement dans la mise en œuvre d'une logique urbaine de réorganisation des déplacements et d'amélioration de leur fluidité.

2/RÉHABILITATION DE L'HOTEL RIQUET

Dans le cadre du travail de valorisation du Canal du Midi et de façon plus large dans le nouveau quartier de la Méditerranéenne, la CAHM a contractualisé avec VNF pour s'engager dans la réhabilitation de l'Hôtel Riquet.

Ce bâtiment exceptionnel du XVIIIème siècle est identifié à l'échelle régionale comme un marqueur patrimonial essentiel le long du Canal du Midi et comme un site prioritaire à valoriser comme « porte d'entrée » du bien UNESCO, patrimoine mondial. L'Hôtel Riquet est en état de dégradation avancé voire menace ruine sur certains ouvrages, ce qui présente de potentiels dangers. Le bien est à l'état d'abandon et régulièrement squatté.

À ce titre, la CAHM a désigné une équipe de maîtrise d'œuvre (Architecte du Patrimoine) pour la réhabilitation de l'immeuble et de ses annexes. Les travaux portant sur le clos et le couvert de l'édifice (tranche 1 - toiture et façades) sont programmés à l'hiver 2025.

Parallèlement, un travail sur la programmation de l'hôtel Riquet et une étude sur la structuration d'un pôle vélo portée par Hérault Tourisme, sont en cours.

Cette étude définit les principes suivants :

- Mise en scène et en perspective de l'arrivée d'Agde en valorisant la façade et vue sur le port
- Aménagement d'une promenade qualitative sur les quais
- Ouverture au public du jardin paysager de l'Hôtel Riquet et création d'un accès direct (piéton / cyclable), de la gare SNCF et du Pôle d'Echange Multimodal.
- Aménagement du point de rencontres et d'ouvertures des boucles méditerranéennes, avec directions vers les rives du fleuve, la Cathédrale...

État d'avancement du projet :

Démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'hôtel Riquet : fin Avril 2025.

Calendrier prévisionnel :

Hiver 2025 : travaux de façade et de toiture de l'hôtel Riquet (tranche 1) Estimation 1.2 M€

1^{er} trimestre 2027 : réhabilitation globale de l'hôtel Riquet (tranche 2) Estimation 1.2M€

Les principes de l'étude sont les suivants :

Qualifier le bâtiment et les quais dans une logique d'ouverture public à l'usage des riverains, des usagers du port de plaisance et des touristes de passage.

Elus et Services administratifs et Techniques :

S FREY, C GUILHOU, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, C MANCEAU, D LOPEZ, L LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

Présents :

Laurence ANTOINE, Nadine BARGE, Martine CAYUELA, Guy CELESTIN, Michèle HUSSON, Marie Pierre LEMONNIER, Marie Ange REMARDI,

Absents excusés :

Marinette CROS, Gilles LUCACCIO, Francine MANAU VAYSSIERES, Laurent MICOULET, Michel SERRE, Marie Jeanne VAL.

Absents non excusés :

Lucienne LABATUT, Michel MENOU, André REY, Gérard TERRISSE.